



Parti socialiste
yverdonnois



Tant de questions restent ouvertes sur le projet de Clendy-Dessous !

Le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains a validé hier soir le plan de quartier de Clendy-Dessous, auquel les Vert•e•s et le PS étaient opposé•e•s. Si le plan en lui-même est apprécié, la gouvernance et les aménagements qui l'accompagnent suscitent des inquiétudes. Un apport financier conséquent échappe à la Commune.

Hier soir, le PS et les Vert•e•s ont cherché à éclaircir les zones d'ombre du Plan de Quartier Clendy-Dessous. L'adoption de ce PQ fera passer le quartier de la Zone de Ville ancienne, pratiquement inconstructible, à une zone de densification assez forte et amènera une plus-value importante pour les propriétaires : certains terrains auraient été achetés à un prix moyen de fr 75.-/m² et pourront être vendus près de 10 fois plus cher.

Pourtant la Municipalité souhaite introduire une taxe de participation aux frais des équipements communautaires (écoles, transports publics, accueil para-scolaire, etc.), destinée à solliciter les propriétaires bénéficiant de plus-values dues à des mesures d'aménagement. Mais voilà...ce sera pour après l'adoption de ce PQ ! Et c'est donc un montant d'environ 1.6 million dont la collectivité se voit privée, alors que l'état des finances communales est inquiétant. Le PS et les Vert•e•s peinent à comprendre les motifs pour lesquels la Municipalité a soumis à l'adoption du Conseil le seul Plan de Quartier de la législature, juste avant l'introduction de cette taxe sur les équipements communautaires.

Il est difficile de comprendre que la Ville ne fasse pas participer les promoteurs aux frais de la création du passage sous-voies du quartier. Le promoteur de la Tour Invictus doit assumer une partie conséquente de ces frais conformément à la pratique de la Municipalité. Pourquoi donc ce traitement inéquitable ?

Gloria Capt, Municipale de l'Urbanisme, lors du Conseil communal, a reconnu que M. Jean-Daniel Carrard avait dirigé le SAF, comme membre de son Comité de direction (organe exécutif). Participer comme représentant des propriétaires à un SAF présidé par la Municipale de l'Urbanisme, dans les faits, consiste à "être l'interlocuteur de la Ville", dans un rapport très ambigu entre les fonctions publiques et l'intérêt privé.

Les réponses apportées par la Municipalité aux questions soulevées en commission par les conseiller•e•s socialistes et vert•e•s, n'ont pas permis d'éclaircir cette situation. Le Conseil s'est passé sous l'œil du Syndic, qui n'a pas considéré nécessaire de se retirer du Conseil, malgré son intérêt personnel dans l'affaire.

Le PS et les Vert•e•s continueront à œuvrer pour une démocratie transparente et dans l'intérêt des citoyen•ne•s yverdonnois•e•s.

Personnes de contact :

Benoist Guillard, conseiller communal Vert yverdonnois – 078 643 00 33

Pascale Fischer, conseillère communale et co-présidente PSY – 079 842 12 10